

AUTRES SERVICES PUBLICS

- Salubrité Publique et lutte contre la pollution :

Nature de la marchandise	Anciens Tarifs en HT	Nouveaux tarifs en HT
Argile et assimilés	30 Da/Tonne	100 Da/ Tonne
Soja	05 Da/Tonne	10 Da/Tonne
Sucre	20 Da/Tonne	20 Da/Tonne
Céréales, graine de tourne sol, engrais et autre vrac	05 Da /Tonne	05 Da /Tonne
Autres produits	04 Da /Tonne	05 Da /Tonne
Embarcations de pêche	3.500 Da /Unité	3.500 Da /Unité

- Poids Publics

Nature de la marchandise	Anciens Tarifs en HT	Nouveaux tarifs en HT
Conteneurs 20 pieds	1200 Da /Unité	1200 Da /Unité
Conteneurs 40 pieds	2500 Da /Unité	2500 Da /Unité
Marchandises céréales	25 Da /Tonne	25 Da /Tonne
Argile et assimilés	30 Da/tonne	50 Da/tonne
Autres marchandises	27 DA/Tonne	27 DA/Tonne

- Parc à véhicules auto passagers :

Anciens Tarifs en HT	Nouveaux tarifs en HT
100 DA / jour du 1 ^{er} au 15 ^{ème} jour.	5 000 DA / jour du 1 ^{er} au 15 ^{ème} jour.
Majoration de 50 % à partir du 16 ^{ème} jour au 35 ^{ème} jour.	A partir du 16 ^{ème} jour : Majoration de 100 %
100 % de majoration au-delà du 36 ^{ème} jour.	
10.000 DA de forfait au-delà du 4 ^{ème} mois	

- **Entreposage à quai des panneaux de cale** : L'Entreposage à quai des panneaux de cale donne lieu au paiement d'une redevance de 10.000 Da/escale.

- Frais d'entreposage :

Lorsque l'entreposage des marchandises « bois et dérivés » et « bobines d'aciers » se fait sur plusieurs niveaux (gerbées sur deux, trois et / ou quatre niveaux), il sera appliqué une redevance, en sus de la taxe de dépôt, calculée comme suit :

Niveaux de Gerbage	Tarifs appliqués en HT
1 ^{er} niveau	Il sera appliqué uniquement la taxe de dépôt.
2 ^{ème} niveau	<ul style="list-style-type: none"> • Bois : En sus de la taxe de dépôt, il sera appliqué un tarif de 2,5 Da/m²/j • MDF et mélaminés : En sus de la taxe de dépôt, il sera appliqué un tarif de 3 Da/m²/j • Bobines d'acier < 10 Tonnes : En sus de la taxe de dépôt, il sera appliqué un tarif de 3 Da/m²/j. • Bobines d'acier ≥ 10 Tonnes : En sus de la taxe de dépôt, il sera appliqué un tarif de 5 Da/m²/j.
3 ^{ème} niveau	<ul style="list-style-type: none"> • Bois : En sus de la taxe de dépôt, il sera appliqué un tarif de 2,5 Da/m²/j • MDF et mélaminés : En sus de la taxe de dépôt, il sera appliqué un tarif de 3 Da/m²/j • Bobines d'acier < 10 Tonnes : En sus de la taxe de dépôt, il sera appliqué un tarif de 3 Da/m²/j.
4 ^{ème} niveau	<ul style="list-style-type: none"> • MDF et mélaminés : En sus de la taxe de dépôt, il sera appliqué un tarif de 3 Da/m²/j. <p>NB : Tout gerbage au-delà du 4^{ème} niveau sera gratuit.</p>

NB : Il est à signaler que la surface initiale (occupée par la marchandise d'un client) sera facturée en totalité et ce pendant toute la durée d'occupation de la parcelle jusqu'à l'enlèvement total de la marchandise.

- **Frais de gardiennage :**

Le gardiennage des marchandises donne lieu au paiement d'une redevance calculée comme suit :

- Terminal à bois : 5 Da/ fardeau /jour
- Terminal roulier : 50 Da / Unité / jour
- Abri papier : 10 Da / unité / jour
- Hangar : 10 Da / unité / jour ; 20 Da/ tonne /jour
- Terre-plein : 5 Da/ unité/ jour

- **Pénalités de congestion :**

Les marchandises dont le délai de séjour dépasse les **15 jours** (le décompte se fera à partir du dernier jour de débarquement), se verront attribuer des majorations sur les taxes de dépôts.

TARIFS DES PRESTATIONS DE MANUTENTION ET D'ACCONAGE

TARIF UNIQUE A LA TONNE (EN HORS TAXES)

	Céréales et vrac *	Soja et graine oléagineuse	Argile	Autres vrac (Urée, Marbre en vrac, Gravier, engrais).
Anciens tarifs à la tonne (DA)	300	305	340	340
Nouveaux tarifs à la tonne (DA)	300	305	415	340

TARIFS DES ENGIN DE LEVAGE ET DES EQUIPEMENTS DE MANUTENTION (EN HORS TAXES)

Engins	Tarifs en DA			
	Anciens tarifs en Heure Normale	Nouveaux tarifs en Heure Normale	Anciens tarifs en Heure Majorée	Nouveaux tarifs en Heure Majorée
Chariots élévateurs				
- Jusqu'à 12 tonnes *	2.700	3.500	4.500	4.500
- de 13 à 16 tonnes*	5.000	5.000	8.000	8.000
- de 17 à 20 tonnes*	6.000	6.000	9.000	9.000
- de 20 à 32 tonnes*	7.000	7.000	9.000	9.000
- au-delà de 32 tonnes*	8.000	8.000	10.000	10.000
- 18 tonnes équipé avec éperon	7.000	7.000	9.000	9.000
- 42 tonnes équipé avec éperon	8.000	8.000	10.000	10.000

Une majoration des tarifs de location des engins de relevage sera appliquée lors des enlèvements des marchandises comme suit :

- Les marchandises ayant séjourné de **15 à 30 jours** (au lieu de 21 à 30 jours) : 150 % de majoration.

Transport des marchandises à destination :

Destination	Tarif DA/HT
SETIF	21 500
EL EULMA	22 000
TADJENANT	23 000
BORDJ BOU ARRERIJ	22 500

TARIFS DE REMORQUAGE PORTUAIRE

Les opérations de remorquage, effectuées par l'entreprise portuaire, à l'entrée à l'intérieur ou à la sortie du port et dans la rade, donnent lieu à une redevance calculée sur la base du tarif ci-après, avec un montant minimum de perception de **682 US dollar** par opération.

1/ Tarifs des opérations de remorquage entrée / sortie, appliqués aux céréaliers et aux porte-conteneurs : (US dollar)

Volume navire	Tarif actuel par opération en dollars	Nouveaux Tarifs par opération en dollars
De 3 000 à 6 000 m ³	724	736
De 6 001 à 12 000 m ³		
< 110 m	936	950
>110 m	1.872	1.900
De 12 001 à 18 000 m ³		
< 110 m	1.038	1.054
>110 m<130 m	2.158	2.190
>130 m	3.114	3.162
De 18 001 à 24 000 m ³		
<130m	2.586	2.626
>130m	3.876	3.934
De 24 001 à 30 000 m ³	4.306	4.372
De 30 001 à 36 000 m ³	4.894	4.968
De 36 001 à 42 000 m ³	6.022	6.112
De 42 001 à 48 000 m ³	6.196	6.290
De 48 001 à 54 000 m ³	6.708	6.810
De 54 001 à 60 000 m ³	8.428	8.554
Au de-là de 60 001 m ³ : +(300) par tranche 2.000 m ³	8.428	8.554

2/ Tarif des opérations de remorquage (entrée – sortie) appliqués aux car ferries : (US dollar)

Volume navire	Tarif actuel par opération en dollars	Nouveaux Tarifs par opération en dollars
De 3 000 à 6 000 m ³	672	682
De 6 001 à 12 000 m ³	774	786
De 12 001 à 18 000 m ³	859	872
De 18 001 à 24 000 m ³	2.138	2.170
De 24 001 à 30 000 m ³	2.375	2.412
De 30 001 à 36 000 m ³	2.713	2.754
De 36 001 à 42 000 m ³	3.337	3.388
De 42 001 à 48 000 m ³	3.433	3.484
De 48 001 à 54 000 m ³	3.718	3.774
De 54 001 à 60 000 m ³	4.672	4.742

3/ Tarifs des opérations de remorquage entrée / sortie, appliqués aux autres navires :

Volume navire	Tarifs actuels par opération en Dollars \$	Nouveaux Tarifs par opération en dollars
De 3 000 à 6 000 m ³	672	682
De 6 001 à 12 000 m ³		
<110 m	870	884
>110 m< 130 m	1.738	1.764
Navires hydrocarbures <110m	1.738	1.764
De 12 001 à 18 000 m ³		
<110m	964	978
>110 m<130 m	2.006	2.036
> 130m	2.894	2.938
Navires hydrocarbures <110m	2.006	2.036
De 18 001 à 24 000 m ³		
<130m	2.402	2.438
>130 m	3.602	3.656
De 24 001 à 30 000 m ³	4.002	4.062
De 30 001 à 36 000 m ³	4.548	4.616
De 36 001 à 42 000 m ³	5.596	5.680
De 42 001 à 48 000 m ³	5.758	5.844
De 48 001 à 54 000 m ³	6.234	6.328
De 54 001 à 60 000 m ³	7.834	7.952

Au de-là de 60 001 m³ :

Navire ordinaire : +(300) par tranche 2.000 m ³	7.834	7.952
---	-------	-------

Pétrolier sur bouée (offshore) +(200) par tranche de 3.000 m ³	5.145	5.222
Pétrolier au poste à quai + (300) par tranche 3.000 m ³	9.650	9.796

